

Pays : Autriche

Commission : Conseil de l'UE de Sports : "Objectif JO de Bruxelles 2052"

Problématique : quelle coopération sportive européenne pour une candidature olympique de l'Union Européenne ?"

L'Autriche est une république fédérale avec un système politique démocratique et parlementaire. Le président de la République, actuellement Alexander Van der Bellen, est le chef de l'État, tandis que le chancelier fédéral, Karl Nehammer, est le chef du gouvernement. L'Autriche est membre de l'Union européenne depuis 1995 et participe pleinement aux institutions européennes, contribuant aux processus de décision et collaborant avec d'autres membres pour formuler et mettre en œuvre des politiques communes.

L'économie autrichienne est caractérisée par sa diversité et sa stabilité. Elle repose sur un solide secteur manufacturier, notamment dans les domaines de la technologie et de l'industrie lourde. Des entreprises autrichiennes, telles que Voest alpine, qui travaille dans le secteur de l'acier, sont des acteurs majeurs à l'échelle mondiale. De plus l'Autriche bénéficie d'un fort secteur touristique, attirant des visiteurs avec ses paysages alpins pittoresques et son riche patrimoine culturel.

L'Autriche occupe une position centrale en Europe et partage des frontières avec plusieurs pays de l'UE, notamment l'Allemagne, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et l'Italie. En tant que membre de l'UE, l'Autriche collabore étroitement avec d'autres nations européennes pour promouvoir la stabilité régionale, la sécurité et la coopération économique. Elle participe aux discussions et aux négociations au sein des institutions de l'UE, contribuant à façonner les politiques communes sur des questions telles que l'économie, la migration et l'environnement.

L'Autriche a également été un acteur clé dans la promotion de la coopération régionale en Europe centrale et orientale. Elle joue un rôle constructif dans les initiatives visant à renforcer les liens entre les pays de cette région, malgré leur orientation de droite/extrême droite, et à favoriser la stabilité politique et économique.

Elle s'engage donc activement dans le projet européen pour renforcer la coopération économique et à contribuer au développement d'une Union européenne unie et prospère.

La politique sportive autrichienne est caractérisée par un fort soutien gouvernemental et une valorisation de la pratique sportive à tous les niveaux. L'Autriche accorde une importance particulière au sport en tant que moyen de promouvoir la santé, l'intégration sociale, l'éducation et l'excellence sportive.

Le gouvernement autrichien soutient activement le développement du sport à travers des programmes de subvention, des infrastructures sportives de qualité et des initiatives visant à promouvoir la pratique sportive chez les jeunes, et cela depuis toujours. D'ailleurs, l'Autriche investit également dans ses disciplines phares et traditionnelles, tels notamment le ski alpin, le ski de fond, le saut à ski et la luges, pour maintenir son excellence et sa réputation.

Elle participe aussi sur le plan international aux compétitions sportives et accueille régulièrement des événements sportifs internationaux. Le pays a également une politique antidopage stricte pour garantir l'intégrité des compétitions sportives.

La politique sportive autrichienne se caractérise alors par un fort soutien gouvernemental, une valorisation de la santé et de l'éducation par le sport, ainsi qu'une volonté de maintenir l'excellence dans certaines disciplines sportives traditionnelles.

Cependant, l'Autriche reste méfiante à l'idée de coopération européenne pour les JO. Avec une tendance politique de droite dure, voire d'extrême droite, le gouvernement autrichien pourrait être particulièrement sensible aux questions budgétaires et économiques. Il pourrait être hésitant à soutenir un projet coûteux comme l'organisation des Jeux Olympiques sans garanties solides quant à sa rentabilité. De plus, une éventuelle coopération remet en question la souveraineté nationale, puisque le processus de décision risque de fortement diminuer l'autonomie nationale ou de limiter la capacité du gouvernement à prendre des décisions indépendantes.

La question des flux migratoires et touristiques, et de la possible augmentation du taux d'immigration clandestine et/ou de délinquance durant cet événement à travers le système de libre circulation des personnes de l'espace Schengen, fait aussi partie des questions qui représentent un danger pour la sécurité du continent. Avec la montée de l'islam radical en Europe, un attentat en Belgique ou ailleurs dans la région, préoccupe beaucoup l'Autriche qui est prête à investir dans des dispositifs de surveillance efficaces pour assurer la protection de son territoire. Le gouvernement autrichien fera aussi des demandes auprès de tous les membres de l'Espace Schengen pour durcir les conditions de délivrance de visas aux étrangers qui vont venir assister à ces JO. D'ailleurs, il est possible d'établir des listes noires de nationalités étrangères qui devront faire des examens plus avancés pour l'obtention d'un visa et présenter un casier judiciaire vierge auprès des ambassades concernées. Une politique stricte dans ce domaine sera donc adoptée.

Mais en ce qui concerne l'organisation de JO verts, l'Autriche s'engage pleinement à tirer parti des Jeux Olympiques pour investir dans des infrastructures durables telles que les transports publics écologiques, les bâtiments à haute efficacité énergétique et les installations sportives respectueuses de l'environnement. Cela pourrait également inclure des initiatives de réduction des déchets, de préservation de la biodiversité et d'utilisation rationnelle de l'eau. L'Autriche défendra des JO verts et luttera pour la mise en place d'initiatives écologistes.

Le gouvernement autrichien s'engage alors pour une coopération dans le cadre d'une candidature européenne pour les JO de Bruxelles 2052, mais craint certaines divergences avec d'autres pays membres au niveau de plusieurs domaines. La délégation autrichienne agira sur la majorité des thèmes en fonction des intérêts nationaux, mais conservera toutefois l'objectif de coopérer à 27.